de l'initiative du Gouvernement de la République espagnole en convoquant à Madrid, pour le 7 novembre prochain, une Conférence de presse pour discuter la question de la diffusion des nouvelles inexactes de nature à troubler le maintien de la paix et la bonne entente entre les peuples. Elle souhaita la pleine réussite de cette Conférence et exprima l'espoir que la prochaine Assemblée sera en mesure de prendre connaissance de ses heureux résultats.

La sixième Commission a rappelé la résolution de la treizième Assemblée préconisant la publicité la plus large possible pour les réunions de la Société des Nations et a renouvelé le vœu que le Secrétariat fît tout en son pouvoir pour fournir à la presse les renseignements les plus complets sur l'activité de la Société

des Nations.

Approbation des rapports et des résolutions des Commissions

Les rapports ainsi que les projets de résolutions des Commissions ont été approuvés en séances plénières de l'Assemblée, sauf la résolution 2 de la sixième Commission sur la question de la protection des minorités, qui n'a pas été adoptée en présence des objections de la délégation allemande. Aucun rapport n'a été présenté sur les travaux de la Commission d'étude pour l'Union européenne, étant donné que cette Commission n'a pu se réunir depuis 1932. Dans ces conditions, l'Assemblée s'est bornée à renouveler, pour un an, le mandat de la Commission et à inscrire à l'ordre du jour de la quinzième Assemblée ordinaire un rapport sur ses activités futures.

Veuillez agréer, etc.,

ROBERT J. MANION. PHILIPPE ROY. WALTER A. RIDDELL.